



Tout savoir sur l'altise

Bien connue en grandes cultures (colza) et en maraîchage (choux), cette année, l'altise a explosé dans nos cultures. Ce sont ainsi tous les replants de choux, les cléomes, lobularias et vivaces qui ont été littéralement dévorés par ce petit coléoptère appelé aussi « puce de terre ». La saison particulièrement chaude a été propice à son développement. Faisons donc plus ample connaissance avec cet insecte.

○ Description :

Il existe différentes espèces d'altises. Elles mesurent toutes entre 2 et 5 mm, ont de longues antennes et une paire de **pattes postérieures adaptées au saut**. Grâce à ces dernières, l'altise est capable de se déplacer jusqu'à un kilomètre pour trouver son alimentation préférée. La couleur sombre des altises peut varier, avec, pour certaines, des reflets dorés, bleutés (comme ici) ou avec deux bandes blanches.

Selon l'espèce, il existe une **spécificité alimentaire** : certaines ne consomment que des crucifères, d'autres que des solanacées et d'autres encore uniquement des rosacées.



Figure 1: Adulte d'altise sous loupe binoculaire

○ Cycle de développement :

Habituellement, l'altise n'a qu'une génération par an mais en cas de climat assez chaud, elle peut en réaliser deux. Classiquement, les adultes hibernent dans le sol où ils se sont



Figure 2: Larve d'altise sur fuchsia (AGF)

enterrés à l'automne. Puis, au début du printemps, ils reprennent leur activité. Vers

avril-mai, les femelles déposent leurs œufs dans le sol **au collet d'une plante hôte** ou sur les feuilles. L'émergence se déroule enfin en juillet où une deuxième vague de dégâts à lieu jusqu'à l'automne...

○ Lutter contre l'altise :

Il n'existe pas de solution miracle contre ce ravageur. La plus simple est de maintenir une certaine **humidité** dans les cultures. Vous pouvez aussi compter sur la faune environnante : oiseaux et crapauds sont vos alliés ! Sous serres, les **Encarsia formosa** vous aideront à lutter contre les larves. Pour les adultes, vous pouvez **arroser** vos plantes par-dessus pour faire fuir les altises puis les couvrir par un voile de forçage empêchant ainsi le retour du ravageur. En dernier recours, l'usage phytopharmaceutique correspondant est celui des coléoptères phytophages.



Retraits massifs de produits phyto !

La nouvelle est tombée fin juillet pour de nombreux produits. Le Pirimor G, lui, s'est vu retiré ses usages puceron et ravageurs divers en « cultures ornementales » et « arbres et arbustes d'ornement » en raison d'un risque de ruissellement. Sa matière active, le pyrimicarb, bien que peu dangereuse pour la faune auxiliaire n'a pas passé le cap de la réévaluation. Il conserve néanmoins de rares usages sur

concombre, fraiser, laitue, melon, poivron et tomate. Nul doute qu'il sera bientôt totalement retiré. Le délai d'utilisation de ce produit en cultures ornementales est fixé au **31/12/2016**.

Mais d'autres produits ne sont pas seulement privés de certains usages, ils sont tout simplement retirés du marché, dans la gamme professionnelle comme amateur. Faisons un rapide point sur les produits les plus utilisés qui sont retirés en 2015 (Attention : cette liste n'est pas exhaustive, pour l'avoir en totalité, rendez-vous sur e-phy, rubrique Produits phytosanitaires retirés, par année, 2015).

Tableau 1: Liste des produits les plus fréquemment rencontrés et qui sont retirés en 2015 ou 2016

Nom commercial	Matière active	Délai d'utilisation
CALYPSO AL, CALYPSO J	Thiaclopride	31/12/2015
CAIMAN	Mancozèbe	19/06/2015
DITHANE DUO	Myclobutanil + Mancozèbe	31/06/2016
FONGICIDE ROS ARBUST MULTI MALADIES	Myclobutanil + Mancozèbe	31/05/2016
GANNA, GANNA JARDIN	Myclobutanil + Mancozèbe	31/05/2016
PREVICUR N, PREVICUR N JARDIN	Propamocarbe HCl	16/06/2015
RONSTAR, RONSTAR TX, RONSTAR TX J	Oxadiazon	31/12/2015
SYSTHANE 12 E, 6 FLO, 6 W, 7 EW, COMBI, JARDIN, JARDIN L, JARDIN Liquide, MAX, Paysage, Prêt à l'emploi, Pro	Myclobutanil	Entre le 31/05/2016 et le 30/11/2016 (se reporter à e-phy pour chaque spécialité)
TCHAO PE	Glyphosate	09/06/2015
VERTIMEC HORTI (gamme amateur)	Abamectine	19/06/2015

Nous vous rappelons que vous pouvez nous envoyer votre liste de produits phyto afin que nous vous indiquions ceux qui ne sont plus homologués. Et cela, bien sûr, de manière confidentielle.



Xylella, le territoire français touché

On le craignait, nous en avons d'ailleurs débattu lors de la dernière journée technique : *Xylella fastidiosa* est bien arrivée sur le territoire français. La « bactérie tueuse d'olivier » (mais pas que...) a en effet été identifiée en Corse à ce jour sur quatre plants de polygalle à feuille de myrte. Après analyse, il semblerait que la sous-espèce de Xylella ne soit pas celle qui sévit aux Pouilles (paucal) mais l'une de ses quatre autres sous-espèces (multiplex). Ainsi, certains espèrent que cette souche soit moins virulente envers les oliviers, dont la culture est très répandue en Corse. Des mesures de confinement ont immédiatement été mises en place : isolement de la zone, destruction de toutes les plantes cibles dans un rayon de 100 mètres, désinsectisation (lutte contre la cicadelle vectrice de la bactériose), suivi accru des plants environnants. La venue du Ministre de l'Agriculture, Stéphane LE FOLL (photo) en Corse le 29 juillet dernier a permis

de mettre en avant l'implication de l'Etat. Ainsi, ce sont 500 000 € qui ont été débloqués pour



Le ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, en visite en Corse, mercredi 29 juillet.
PASCAL POCHARD CASABIANCA / AFP

la Corse dont 100 000 € spécialement attribués à la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles. La FREDON voit en outre ses effectifs passer de 5 à 10 agents uniquement chargés de Xylella. Espérons que cela suffise à contenir le problème. Pensez à toujours demander l'origine des plantes hôtes que vous achetez. Si vous n'avez pas cette information, faites un **retour** à l'expéditeur !

L'objectif de ce bulletin est de présenter les méthodes alternatives aux produits phytosanitaires en horticulture et pépinière afin de réduire leur utilisation et de limiter la pollution des eaux.

Ce bulletin a été rédigé par AREXHOR Grand Est grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

AREXHOR Grand Est 28 Rue du Chêne, 88700 ROVILLE AUX CHENES.
Station : 03-29-65-18-55. Portable Emeline NOTTE : 06-23-04-03-85.